

RAPPORT ANNUEL
31.03.26

APHILION Q²

SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
publique de droit belge à compartiments multiples
Société Anonyme

OPC ayant opté pour des placements
répondant aux conditions prévues par la directive 2009/65/CE

Aucune souscription ne peut être acceptée sur la base du présent rapport. Les souscriptions ne sont valables que si elles sont effectuées après la remise à titre gratuit du prospectus et des documents d'informations clés.

SOMMAIRE

1 . INFORMATIONS GENERALES SUR LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT	4
1.1 . ORGANISATION DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT	4
1.2 . RAPPORT DE GESTION	6
1.2.1 . Informations aux actionnaires	6
1.2.2 . Vue d'ensemble des marchés	8
1.3 . RAPPORT DU COMMISSAIRE AU 31.03.26	10
1.4 . BILAN GLOBALISE	11
1.5 . COMPTE DE RESULTATS GLOBALISE	12
1.6 . RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION	13
1.6.1 . Résumé des règles	13
1.6.2 . Taux de change	14
2 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT EQUITIES	15
2.1 . RAPPORT DE GESTION	15
2.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	15
2.1.2 . Cotation en bourse	15
2.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	15
2.1.4 . Gestion financière du portefeuille	16
2.1.5 . Distributeurs	16
2.1.6 . Indice et benchmark	16
2.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	17
2.1.8 . Politique future	17
2.1.9 . Indicateur synthétique de risque	17
2.2 . BILAN	18
2.3 . COMPTE DE RESULTATS	19
2.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	20
2.4.1 . Composition des actifs au 31.03.26	20
2.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	22
2.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	23
2.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	24
2.4.5 . Performances	24
2.4.6 . Frais	27
2.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	28
3 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT EUROPE DBI-RDT	29
3.1 . RAPPORT DE GESTION	29
3.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	29
3.1.2 . Cotation en bourse	29
3.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	29
3.1.4 . Gestion financière du portefeuille	30
3.1.5 . Distributeurs	30
3.1.6 . Indice et benchmark	30
3.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	31
3.1.8 . Politique future	31
3.1.9 . Indicateur synthétique de risque	31
3.1.10 . Affectations des résultats	31
3.2 . BILAN	32
3.3 . COMPTE DE RESULTATS	33
3.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	34
3.4.1 . Composition des actifs au 31.03.26	34
3.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	35
3.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	36
3.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	36
3.4.5 . Performances	37
3.4.6 . Frais	40

1 . INFORMATIONS GENERALES SUR LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

1.1 . ORGANISATION DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

Siège de la SICAV

Avenue du Port 86 C, b320, 1000 Bruxelles

Date de constitution de la SICAV

26 septembre 2001

Conseil d'administration de la SICAV

Président :

Robrecht Tas, avocat, enseignant à la KU Leuven

Administrateurs :

Nico Goethals, administrateur d'Aphilion IM sa

Jan Holvoet, administrateur d'Aphilion IM sa

Administrateurs indépendants :

Christoph Van der Elst, professeur Université de Gand, Tilburg University

Robrecht Tas, avocat, enseignant à la KU Leuven

Personnes physiques chargées de la direction effective

Jan Holvoet et Nico Goethals, administrateurs de la SICAV, sont chargés de la direction effective.

Société de gestion désignée

La Sicav a désigné une société de gestion d'organismes de placement collectif pour exercer toutes les fonctions de gestion énumérées à l'article 3, 22° de la loi du 3 août 2012 concernant les organismes de placement : Aphilion IM.

Aphilion IM est une société de gestion d'organismes de placement collectif (OPC), reconnue en Belgique en tant que société de gestion conformément à la directive 2009/65/CE.

Siège social : Rue des Colonies 11, 1000 Bruxelles

Constitution : 29 septembre 1999

Durée : illimitée

Autres organismes de placement collectif belges pour lesquels la société de gestion a été désignée :

Néant

Composition du Conseil d'administration d'Aphilion IM :

Pascal Paepen , administrateur indépendant, Président du Conseil ;

Jan Holvoet, directeur général pour la gestion quotidienne ;

Nico Goethals, directeur général pour la gestion quotidienne ;

Griet Decock, administrateur, Compliance Officer

Commissaire : M. Karel Nijs, Berchemstadionstraat 76-6, 2600 Berchem

Capital émis et libéré : 61.500,00 EUR

Commissaire

Deloitte Reviseurs d'Entreprises SRL, représentée par Tom Renders, Gateway building, Luchthaven Nationaal 1 J - 1930 Zaventem

Promoteur

APHILION IM sa, rue des Colonies 11 - 1000 Bruxelles

Dépositaire

CACEIS Bank est une société anonyme de droit français au capital de 1.280.677.691,03 euros, dont le siège est sis 89-91, rue Gabriel Peri, 92120 Montrouge, France, immatriculée sous le numéro RCS Paris 692 024 722, CACEIS Bank agit en Belgique par l'intermédiaire de sa succursale belge, CACEIS Bank, Belgium Branch, située Avenue du Port 86C b315 à 1000 Bruxelles et inscrite au Registre des personnes morales de Bruxelles sous le numéro d'entreprise BE0539.791.736.

Gestion administrative et comptable

CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port 86 C, b32 - 1000 Bruxelles

Service financier

CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port 86 C, b32 - 1000 Bruxelles

Distributeur(s)

Aphilion IM, Bruxelles, Belgique

Pour toutes les entrées et sorties, il est possible de s'adresser directement à CACEIS Bank, Belgium Branch, agent de transfert et responsable du service financier du fonds.

Liste des compartiments et des classes d'action

EQUITIES (Classe A - B - Q)

EUROPE DBI-RDT (Classe A - B - Q)

La description des différentes classes est mentionnée au prospectus.

1.2 . RAPPORT DE GESTION

1.2.1 . Informations aux actionnaires

Aphilion Q² est une société d'investissement à capital variable (en abrégé «SICAV») de droit belge à compartiments multiples, créée sous la forme d'une société anonyme à durée indéterminée. La SICAV compte actuellement trois compartiments : «Equities», «Balance» (capitalisation) et «Europe DBI-RDT» (distribution). Le rapport de gestion, le bilan, le compte de résultat, etc. sont établis pour chaque compartiment.

Elle est inscrite auprès de la Banque-carrefour des Entreprises sous le numéro 0 475 805 685. Ses statuts sont déposés au greffe du tribunal de commerce de Bruxelles.

La valeur nette d'inventaire des actions est déterminée chaque jour et disponible chaque jour ouvrable au siège de la SICAV, ainsi que sur le site web www.aphilion.com. De plus, elle est publiée dans les principaux quotidiens belges néerlandophones, ainsi que dans L'Echo.

L'exercice débute le 1^{er} avril et s'achève le 31 mars.

Informations requises en vertu de l'article 3:6 du Code des sociétés et des associations

Description des principaux risques auxquels est exposée la société

Tableau récapitulatif des risques les plus importants :

Type de risque	Définition concise du risque	EQUITIES	EUROPE DBI-RDT
Risque de marché	impliquant le risque de baisse auquel peut être confronté l'ensemble du marché ou une catégorie d'actifs (par exemple marché d'actions, marché des obligations,...) entraînant des fluctuations dans le prix et dans la valeur des actifs en portefeuille	Elevé	Elevé
Risque de performance	impliquant les risques liés à la performance. Le risque de performance s'avère une combinaison d'une part le risque de marché avec d'autre part le degré de stratégie active de la part du gestionnaire	Elevé	Elevé
Risque lié au taux de change ou risque de change	impliquant le risque relatif à la valeur du placement étant influencé par des fluctuations dans le taux de change	Moyen	Moyen
Risque de capital	impliquant les risques liés au capital. Le risque de capital désigne le degré de protection du capital au sein de la SICAV	Moyen	Moyen
Risque de concentration	impliquant le risque lié à une grande concentration des placements en certains actifs sur certains marchés	Moyen	Moyen
Risque opérationnel	le risque de pertes subies par la SICAV dues aux processus internes insuffisants, aux erreurs humaines et à la défaillance de systèmes de l'organisme de placement collectif, ou dues aux événements externes, y compris les risques juridiques et les risques de documentation ainsi que les risques liés aux procédures de négociation, aux procédures de règlement et aux procédures d'évaluation gérées par la SICAV ou pour le compte de la SICAV.	Moyen	Moyen

Risque de durabilité : événement ou circonstance environnementale, sociale ou de gouvernance qui, s'il se produisait, pourrait avoir un effet négatif important, réel ou potentiel, sur la valeur de l'investissement.

Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice

Aucun

Circonstances susceptibles d'influencer significativement le développement de la société

Sauf indication contraire dans ce rapport, il n'y a pas de circonstances à signaler pouvant affecter de manière significative le développement de la société.

Politique de rémunération

Conformément aux articles 213/1 ev de la loi du 3 août 2012 relative aux organismes de placement collectif qui remplissent les conditions de la directive 2009/65/CE et aux organismes de placement collectif en titres de créance, la société de gestion Aphilion IM a établi et applique une politique et des pratiques de rémunération conformes à une gestion saine et efficace des risques afin de ne pas encourager une prise de risque incompatible avec le profil de risque et les statuts de la SICAV.

La politique de rémunération d'Aphilion IM est conforme à la stratégie commerciale, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société de gestion, de la SICAV et de ses investisseurs, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

Un équilibre approprié est déterminé entre les composantes fixes et variables de la rémunération totale, la composante fixe représentant une proportion suffisamment élevée de la rémunération totale pour permettre l'exercice d'une flexibilité totale en ce qui concerne les composantes variables de la rémunération, notamment la possibilité de ne verser aucune composante variable.

Dans la mesure, et seulement si, où elle est applicable, l'évaluation de la performance est effectuée dans un cadre pluriannuel adapté à la période de rétention recommandée par la Société de Gestion aux investisseurs de la SICAV, de manière à garantir que l'évaluation couvre à la fois la performance à long terme de la SICAV et les risques d'investissement et que le paiement effectif des composantes de la rémunération liées à la performance soit réparti sur la même période.

La politique de rémunération s'applique à tout le personnel exerçant des fonctions de gestion, de prise de risque et/ou de contrôle, ainsi qu'à tout autre personnel dont la rémunération totale le place dans la même tranche de rémunération que le personnel de direction et de prise de risque, et dont les activités professionnelles ont un impact significatif sur le profil de risque de la société de gestion ou des OPC (A) qu'elle gère.

Les détails de la politique de rémunération d'Aphilion IM sont disponibles sur le site Internet www.aphilion.com/IM/BELONINGSBELEID.pdf. Une copie papier de la politique de rémunération est fournie gratuitement aux investisseurs de la SICAV sur simple demande à Aphilion IM.

Règlement EU 2015/2365 du Parlement Européen et du conseil du 25 novembre 2015 : transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Non applicable.

Intégration des risques de durabilité dans les décisions d'investissement

La sicav intègre les risques de durabilité dans ses décisions d'investissement car elle estime qu'ils peuvent affecter la performance et le profil de risque des fonds. Cependant, la sicav ne promeut pas les caractéristiques écologiques ou sociales ni les investissements durables.

Le risque de durabilité est surveillé pour toutes les entreprises de l'univers d'investissement. À cette fin, les facteurs et les ratings écologiques, sociaux et de gouvernance sont téléchargés de Bloomberg. Lors de la décision d'investissement, le risque de durabilité est évalué comme un facteur à côté des autres facteurs de risque.

Les scores ESG des actions du portefeuille sont également surveillés dans le cadre de la gestion globale du risque.

Les investissements sous-jacents de la sicav ne tiennent pas compte des critères de la taxonomie de l'UE pour les activités économiques écologiquement durables.

Cette taxonomie précise quelles activités peuvent être qualifiées d'écologiquement durables, lesquelles sont des activités qui :

- contribuent substantiellement à un ou plusieurs des objectifs environnementaux suivants :
 - o atténuation du changement climatique
 - o l'adaptation au changement climatique
 - o l'utilisation durable et la protection des ressources en eau et des ressources marines
 - o transition vers une économie circulaire
 - o prévention et contrôle de la pollution
 - o la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes
- ne compromettent pas sérieusement les objectifs environnementaux susmentionnés
- se conforment aux principes directeurs de l'OCDE et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme
- répondent aux critères techniques fixés par la Commission européenne et décrits dans la taxonomie

La sicav ne prend pas actuellement en compte les effets négatifs des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité. Les facteurs de durabilité sont les questions environnementales, sociales et d'emploi, le respect des droits de l'homme et la lutte contre la corruption. Les activités économiques peuvent avoir des effets positifs mais aussi négatifs sur ces derniers.

Les entreprises n'étant pas encore obligées de rendre compte de leurs facteurs de durabilité, les données disponibles à ce sujet sur le marché sont très limitées et souvent peu fiables. Cette situation devrait s'améliorer à l'avenir, et la SICAV

réexaminera alors cette politique et la reconsidérera en tenant compte des effets négatifs importants sur les facteurs de durabilité.

Exécution partielle d'ordres de souscription ou de rachat – Redemption Gates

Conformément à l'article 11 des Statuts, la SICAV peut refuser une ou plusieurs souscriptions ou un ou plusieurs rachats susceptibles de perturber son équilibre, ou les étaler dans le temps.

En application de l'article 198/1 de l'arrêté royal du 12 novembre 2012, la SICAV peut décider de n'exécuter qu'une partie des ordres des participants sortants lorsqu'un jour donné la variation négative du solde des engagements du compartiment pour ce jour dépasse 5% de la VNI.

La suspension s'applique à la partie du montant total des rachats qui dépasse le seuil de 5% et est appliquée proportionnellement à toutes les demandes individuelles de rachat présentées pour le jour en question au niveau du compartiment.

La partie des ordres d'achat dont l'exécution a été suspendue est, sous réserve de la révocation de l'ordre par le participant, automatiquement reportée à la première date ultérieure de clôture des demandes d'enregistrement et de remboursement. Les bons de commande sont exécutés proportionnellement pour tous les participants.

Cette décision de suspension est publiée dans les meilleurs délais sur le site internet : www.aphilion.com et transmise aux actionnaires concernés par la mesure.

La politique d'application du mécanisme est disponible sur demande au siège social de la SICAV.

Dans le cas d'application de ce mécanisme pour la période sous revue, l'information sera reprise dans chaque compartiment concerné sous le point « Notes aux états financiers et autres informations ».

Droit de vote

Une voix par action, nombre arrondi vers le bas si fractionnaire.

1.2.2 . Vue d'ensemble des marchés

L'économie mondiale s'est trouvée au cours de l'année écoulée (d'avril 2025 à mars 2026) dans une situation particulièrement contrastée. L'incertitude générée par la montée du protectionnisme (droits de douane et autres restrictions commerciales) a pesé sur le climat des investissements, dans un contexte de tensions géopolitiques croissantes. Malgré cela, le niveau de l'activité économique en soi est resté remarquablement résilient. La croissance mondiale s'est maintenue, bien qu'à un rythme inférieur à sa moyenne historique. La croissance pour l'année 2025 s'est établie à environ 3,3 %. Pour le premier trimestre 2026 (jusqu'au 31 mars), les chiffres indiquent toutefois un léger ralentissement vers les 3 %.

On observe cependant des disparités régionales marquées. Les États-Unis ont continué d'afficher de solides performances avec une croissance d'environ 2 %, soutenue notamment par la vigueur de la consommation privée et la forte augmentation des investissements dans la technologie (IA). Notre zone euro a montré une reprise prudente (env. 1,3 %). L'Allemagne, en particulier, semblait sortir d'une longue période de stagnation début 2026, grâce entre autres à des mesures de relance budgétaire, mais les événements au Moyen-Orient pourraient encore inverser la tendance.

Le processus de désinflation (la baisse de l'inflation) s'est poursuivi, mais s'est avéré plus erratique qu'espéré. Ainsi, l'inflation mondiale est passée d'une moyenne de 4,1 % en 2025 à environ 3,8 % début 2026. Au premier trimestre 2026, la montée des tensions au Moyen-Orient a cependant provoqué un nouveau pic des prix du pétrole, ce qui a mis un coup d'arrêt (temporaire ?) à la baisse de l'inflation dans de nombreux pays. Les baisses de taux d'intérêt tant attendues ont suivi au second semestre 2025, mais les banques centrales du monde entier sont devenues plus prudentes au premier trimestre 2026 (« higher for longer ») afin d'éviter que l'inflation ne reparte à la hausse.

Les marchés des actions

Les marchés boursiers ont connu une période mouvementée au cours de l'année écoulée, caractérisée par un faux départ (la forte correction qui a suivi les droits de douane du « liberation day » de Trump), suivi d'une forte reprise et enfin d'une phase de plus grande volatilité et de rotation sectorielle. Alors que 2025 a été placée sous le signe des gains boursiers, le premier trimestre de 2026 a semé beaucoup plus de doutes sur les marchés.

Les actions de croissance (et plus particulièrement le secteur technologique) ont enregistré de très solides résultats en 2025, tandis que le marché au sens large a profité de la poursuite des baisses de taux d'intérêt par la Réserve fédérale (initialement mises en pause en raison de l'incertitude liée aux droits de douane de Trump). De plus, les bénéfices de l'ensemble des entreprises cotées en bourse à travers le monde ont augmenté de plus de 9 %, ce qui a également constitué un facteur clé de la hausse des cours.

Depuis le début de cette année, le sentiment des marchés a basculé vers une attitude d'« optimisme vigilant ». Le secteur technologique a connu au premier trimestre 2026 l'une de ses périodes les plus faibles depuis des années par rapport au reste du marché. Les investisseurs ont commencé à se demander quand (et si) les investissements massifs dans l'IA se

traduiraient par des bénéfices (plus élevés). On a également craint l'impact de l'IA sur la rentabilité des secteurs de croissance existants, ce qui a conduit, par exemple, à une vague de ventes sans précédent d'actions d'entreprises de logiciels.

En raison de l'escalade au Moyen-Orient, les prix du pétrole et du gaz ont connu une hausse inédite au cours des derniers mois, ce qui a entraîné à son tour un rebond des actions du secteur de l'énergie. Ce secteur a d'ailleurs affiché la meilleure performance au premier trimestre 2026.

1.3 . RAPPORT DU COMMISSAIRE AU 31.03.26

1.4 . BILAN GLOBALISE

	Au 31.03.26 (en EUR)	Au 31.03.25 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	254.803.773,92	195.132.539,01
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	252.829.537,08	189.198.919,19
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	252.829.537,08	189.198.919,19
III. Créances et dettes à plus d'un an		-44.842,17
B. Dettes		-44.842,17
IV. Créances et dettes à un an au plus	-1.203.377,72	414.506,95
A. Créances		
a. Montants à recevoir	4.540.520,80	1.027.772,72
b. Avoirs fiscaux	26.270,52	169.906,68
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-1.835.522,03	-32.539,00
c. Emprunts (-)	-3.934.647,01	-750.633,45
V. Dépôts et liquidités	4.386.012,18	6.340.017,31
A. Avoirs bancaires à vue	4.386.012,18	6.340.017,31
VI. Comptes de régularisation	-1.208.397,62	-776.062,27
C. Charges à imputer (-)	-1.208.397,62	-776.062,27
TOTAL CAPITAUX PROPRES	254.803.773,92	195.132.539,01
A. Capital	229.415.968,17	179.128.838,90
B. Participations au résultat	2.873.794,02	263.359,32
C. Résultat reporté	2.514.662,31	2.646.333,57
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	19.999.349,42	13.094.007,22

1.5 . COMPTE DE RESULTATS GLOBALISE**SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS****I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values**

- C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions
 - a. Actions
- H. Positions et opérations de change
 - b. Autres positions et opérations de change

II. Produits et charges des placements

- A. Dividendes
- B. Intérêts
 - b. Dépôts et liquidités
- C. Intérêts d'emprunts (-)
- E. Précomptes mobiliers (-)
 - b. D'origine étrangère

III. Autres produits

- B. Autres

IV. Coûts d'exploitation

- A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)
- C. Rémunération due au dépositaire (-)
- D. Rémunération due au gestionnaire (-)
 - a. Gestion financière
 - A
 - B
 - Q
 - b. Gestion administrative et comptable
- E. Frais administratifs (-)
- F. Frais d'établissement et d'organisation (-)
- G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)
- H. Services et biens divers (-)
- J. Taxes
- K. Autres charges (-)

Produits et charges de l'exercice (du semestre)

Sous Total II + III + IV

V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat**VI. Impôts sur le résultat****VII. Résultat de l'exercice (du semestre)****SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS****I. Bénéfice (Perte) à affecter**

- a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent
- b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter
- c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)

II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital**III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter****IV. (Distribution des dividendes)**

Au 31.03.26 (en EUR)	Au 31.03.25 (en EUR)
19.976.689,46	13.441.677,99
32.565.586,70	13.154.035,86
-12.588.897,24	287.642,13
3.642.195,92	2.917.140,35
4.260.114,37	3.259.072,61
108.128,66	356.162,90
-56.320,85	-487.298,24
-669.726,26	-210.796,92
29.931,65	427,59
29.931,65	427,59
-3.594.496,11	-3.192.088,85
-304.577,06	-361.542,55
-62.555,71	-55.948,53
-2.798.935,31	-2.383.095,10
-2.282.574,21	-2.049.934,10
-331.656,10	-294.316,61
-15.134,09	-38.844,39
-115.087,29	-87.490,26
-6.464,26	-17.418,28
-1.519,11	-1.791,96
-3.791,40	-3.333,82
-29.983,90	-81.961,59
-241.811,43	-170.106,50
-29.770,64	-29.400,26
77.631,46	-274.520,91
20.054.320,92	13.167.157,08
-54.971,50	-73.149,86
19.999.349,42	13.094.007,22
25.387.805,75	16.003.700,11
2.514.662,31	2.646.333,57
19.999.349,42	13.094.007,22
2.873.794,02	263.359,32
-19.409.186,95	-11.342.438,45
-2.807.897,44	-2.514.662,31
-3.170.721,36	-2.146.599,35

1.6 . RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION

1.6.1 . Résumé des règles

Les règles d'évaluation ci-dessous ont été rédigées sur base de l'AR du 10 novembre 2006 relatif à la comptabilité, aux comptes annuels et aux rapports périodiques de certains organismes de placement collectif publics à nombre variable de parts. Plus particulièrement, les dispositions des articles 7 à 19 sont d'application.

Frais

Afin d'éviter des variations importantes de la valeur nette d'inventaire au moment de leur paiement, les charges à caractère récurrent sont provisionnées prorata temporis. Ce sont principalement les commissions et frais récurrents tels que mentionnés dans le prospectus (par exemple, la rémunération pour la gestion du portefeuille d'investissement, l'administration, le dépositaire, le commissaire, ...).

Les frais de constitution sont amortis sur une ou plusieurs années avec un maximum de 5 ans, selon la méthode linéaire.

Comptabilisation des achats et des ventes

Les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, parts d'organismes de placement collectif et instruments financiers dérivés qui sont évalués à leur juste valeur, sont, au moment de leur acquisition et de leur aliénation, enregistrés dans les comptes respectivement à leur prix d'achat et à leur prix de vente. Les frais accessoires, tels que les frais de transaction et de livraison, sont immédiatement mis à charge du compte de résultats.

Créances et dettes

Les créances et dettes à court terme ainsi que les placements à terme sont portés au bilan à leur valeur nominale.

Lorsque la politique d'investissement du compartiment est principalement axée sur le placement de ses actifs dans des dépôts, des liquidités ou des instruments du marché monétaire, les placements sont évalués à leur juste valeur.

Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et instruments financiers dérivés

Les valeurs mobilières, les instruments du marché monétaire et les instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) sont évalués à leur juste valeur en respectant la hiérarchie suivante :

- S'il s'agit d'éléments du patrimoine pour lesquels il existe un marché actif fonctionnant à l'intervention d'établissements financiers tiers, ce sont le cours acheteur et le cours vendeur actuels formés sur ce marché qui sont retenus. Dans des cas exceptionnels, ces cours peuvent être indisponibles pour les obligations et pour d'autres titres de créance ; le cours moyen sera alors utilisé et cette procédure sera mentionnée dans le rapport (semi-)annuel.
- S'il s'agit d'éléments du patrimoine qui sont négociés sur un marché actif en dehors de toute intervention d'établissements financiers tiers, c'est le cours de clôture qui est retenu.
- Utilisation du prix de la transaction la plus récente, à condition que les circonstances économiques n'aient pas fondamentalement changé depuis cette transaction.
- Utilisation d'autres techniques de valorisation qui doivent utiliser au maximum les données du marché, être conformes aux méthodes économiques habituellement utilisées et être régulièrement calibrées et testées quant à leur validité.

L'évaluation des parts d'organismes de placement collectif à nombre variable de parts non cotés est faite sur la base de la valeur nette d'inventaire de ces parts.

Les réductions de valeur, moins-values et plus-values, qui proviennent des règles ci-dessus, sont imputées au compte de résultats dans le sous-poste concerné de la rubrique « I. réductions de valeur, moins-values et plus-values ».

Des variations de valeur relatives à des obligations et autres titres de créance qui résultent de la comptabilisation prorata temporis des intérêts courus, sont imputées au compte de résultats comme éléments constitutifs du poste « II. Produits et charges des placements - B. Intérêts ».

La juste valeur des instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) est portée dans les différents postes du bilan et hors bilan en fonction de l'instrument sous-jacent. Les valeurs sous-jacentes (des contrats d'option et des warrants) et les montants notionnels (des contrats à terme et des contrats de swap) sont portés dans les postes hors bilan sous les rubriques concernées.

En cas d'exercice des contrats d'option et des warrants, les primes sont portées en majoration ou en réduction du prix d'achat ou de vente des éléments du patrimoine sous-jacents. Les paiements et recettes intermédiaires résultant de contrats de swap sont portés au compte de résultats dans le sous-poste « II. Produits et charges des placements - D. Contrats de swap ».

Opérations en devises

Les éléments du patrimoine libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la devise du compartiment sur base du cours moyen du marché et le solde des écarts positifs et négatifs résultant de la conversion est imputé au compte de résultats dans la rubrique « I.H. Positions et opérations de change ».

1.6.2 . Taux de change

	31.03.26		31.03.25	
1 EUR	1,6823	AUD	1,7335	AUD
	1,6080	CAD	1,5547	CAD
	0,9259	CHF	0,9558	CHF
	7,4725	DKK	7,4606	DKK
	0,8737	GBP	0,8369	GBP
	9,0335	HKD	8,4043	HKD
	183,3035	JPY	161,5332	JPY
	11,2236	NOK	11,3795	NOK
	10,9762	SEK	10,8507	SEK
	1,4865	SGD	1,4519	SGD
	1,1553	USD	1,0816	USD
	19,7228	ZAR	19,8670	ZAR

2 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT EQUITIES

2.1 . RAPPORT DE GESTION

2.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le compartiment EQUITIES a été lancé le 5 décembre 2001.

Période et prix de souscription initiale :

- Part de capitalisation-classe A : du 12/11/2001 jusqu'au 31/12/2001 au prix de 100,00 EUR par part.
- Part de capitalisation-classe B : du 21/12/2017 jusqu'au 29/12/2017 au prix de 100,00 EUR par part.
- Part de capitalisation-classe Q : du 21/12/2017 jusqu'au 29/12/2017 au prix de 100,00 EUR par part.

2.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

2.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

Aphilion Q² est géré sur la base d'un modèle quantitatif qui identifie les sous-évaluations à travers les secteurs. L'univers du modèle couvre toutes les régions boursières pertinentes dans le monde. En continu, environ 80 actions sont sélectionnées, en mettant une attention particulière sur un équilibre sain en matière de diversification des risques. De cette manière, il existe un bon équilibre entre un suivi actif (pas trop d'actions) et une diversification des risques (un nombre suffisant d'actions).

Les actifs du compartiment "Aphilion Q² - Equities" sont principalement investis en actions ou titres assimilés des pays de l'OCDE, principalement l'Europe occidentale, les Etats-Unis et le Japon. Le compartiment vise à être investi à plus de 95% sur les marchés d'actions, mais conserve toujours un petit pourcentage d'actifs liquides pour permettre une gestion flexible du portefeuille.

Les actifs sont investis dans le but d'accroître la valeur à moyen terme. La philosophie de gestion de base consiste à rechercher des actions et des secteurs à la valorisation attrayante, susceptibles de générer des rendements supérieurs à la moyenne (en tenant compte de divers risques tels que la prime de risque, la sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt, les rotations sectorielles, les risques de durabilité) et de garantir ainsi au mieux l'objectif à moyen terme de création de valeur.

L'indice de référence est le Bloomberg Developed Markets Large & Mid Cap NR Index en euros (code Bloomberg : DMNE Index).

Il n'existe aucune protection ou garantie du capital, ni pour ce compartiment ni pour ses actionnaires.

* Catégories des actifs autorisés :

Actions (et autres valeurs mobilières comparables aux actions) de pays appartenant à l'OCDE, obligations, obligations convertibles et liquidités. Le compartiment ne peut pas placer plus de 10% de ses actifs dans des parts d'autres organismes de placement collectif.

* Opérations sur instruments financiers dérivés autorisées :

Le compartiment peut effectuer toutes les opérations sur instruments financiers dérivés autorisées par la loi du 3 août 2012 relative à certaines formes de gestion collective de portefeuilles d'investissement, plus précisément : l'achat et la vente couverts d'options calls et puts sur actions, indices d'actions et valeurs ; l'achat et la vente de futures sur indices d'actions, l'achat et la vente de devises étrangères.

* Caractéristiques des obligations et des titres de créances :

Les investissements en obligations et autres titres de créances doivent uniquement porter sur des situations de trésorerie provisoires de manière rentable et se composer uniquement de titres de créances classiques provenant de débiteurs de qualité (notation de crédit de BBB- ou supérieur auprès de S&P ou une agence de notation équivalente) (obligations, comptes à terme...).

Le fait que la composition du portefeuille réponde, il est vrai, aux prescriptions et limitations légales et statutaires, n'empêche pas l'apparition éventuelle d'une concentration des risques dans certaines catégories d'actifs ou de secteurs économiques et géographiques plus petits.

La volatilité de la valeur d'inventaire nette peut être élevée du fait de la composition du portefeuille/des techniques de gestion pouvant être employées.

* Limites de la politique de placement :

Le compartiment vise une répartition équilibrée de ses investissements en actions entre les différentes régions et les différents secteurs économiques sans toutefois imposer de limites formelles (exception faite des limites légales).

* Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change :

Le compartiment n'a pas l'intention de couvrir l'exposition au risque de change. En d'autres termes, même quand ces bourses enregistrent de bonnes prestations dans leur devise respective, une dépréciation du cours de change du pays en question peut annuler cet avantage.

* Aspects sociaux, éthiques et environnementaux :

La loi interdit à un organisme de placement collectif d'acquérir des titres d'une société de droit belge ou étranger dont l'activité consiste à fabriquer, utiliser, réparer, mettre en vente, vendre, distribuer, importer ou exporter, stocker ou transporter des mines antipersonnel, des sous-munitions et/ou des munitions et blindages inertes contenant de l'uranium appauvri ou tout autre uranium industriel au sens de la loi, et ce en vue de sa distribution.

Les investissements sous-jacents de ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Le compartiment ne tient pas compte des effets négatifs sur les facteurs de durabilité. (voir explication dans la partie 1 (point 31) 1 du prospectus).

2.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

2.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

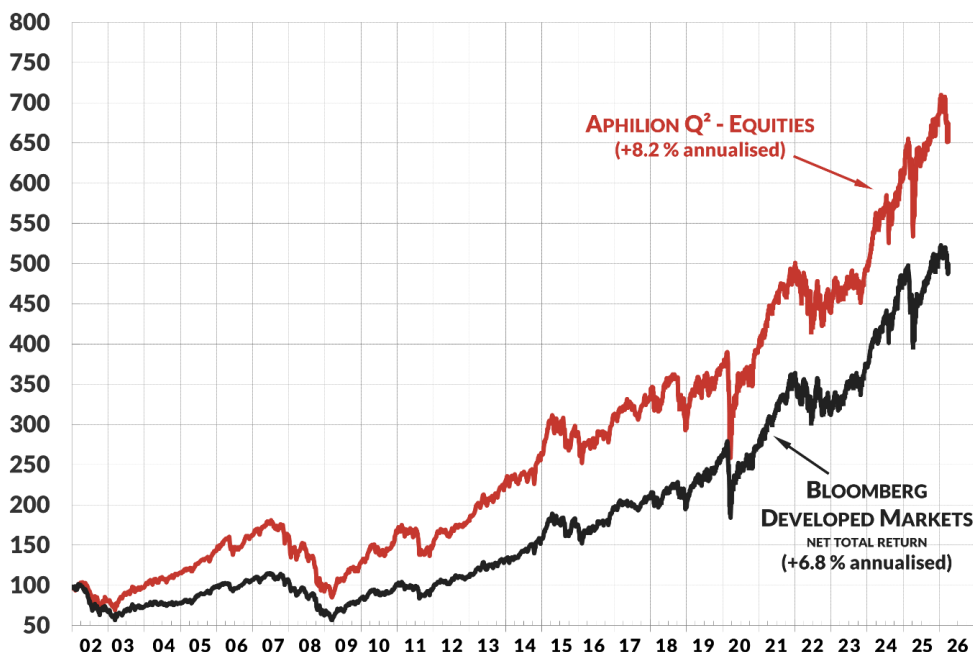
2.1.6 . Indice et benchmark

Ce compartiment n'est pas lié à un indice, mais sa performance est comparée à un indice de référence : l'indice Bloomberg Developed Markets Large & Mid Cap NR en euros. Il s'agit d'un indice boursier mondial composé de plus de 1600 actions provenant de 23 pays "développés" et réparties dans tous les secteurs économiques. Cet indice est géré et calculé par Bloomberg Index Services Limited, basé au Royaume-Uni.

Bloomberg Index Services Limited ne figure pas dans le registre des administrateurs d'indices de référence de l'AEMF : (<https://www.esma.europa.eu/databases-library/registers-and-data>).

Le fonds dispose de plans écrits solides qui déterminent les procédures à suivre si le gestionnaire de l'indice devait interrompre le calcul de l'indice de référence ou apporter un changement important dans sa composition et/ou son calcul.

L'indice de référence n'est pas copié exactement (gestion active). La composition du portefeuille peut s'écarter complètement de la composition de l'indice de référence.



Tracking error

La tracking-error est la volatilité annualisée des différences entre les rendements de la part de référence et de l'indice suivi.

Cet indicateur mesure le risque qu'ont les performances de la part de référence de s'éloigner de celles de son indice de référence.

- Classe « A » (BE0058285850): 8,2%.

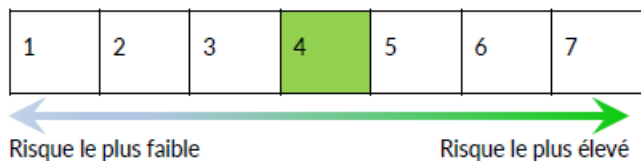
2.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

Dans le courant de l'exercice, la méthode présumée a été maintenue (voir 2.1.3.).

2.1.8 . Politique future

Le bilan à long terme du compartiment est resté intact l'année dernière, donc il n'y a pas de raison de changer la stratégie d'investissement ; la volatilité du compartiment est aussi restée dans les limites prévues pendant toute la période.

2.1.9 . Indicateur synthétique de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité de vous payer en soit affectée.

Le fonds est classé dans la catégorie 4 parce que des investissements en actions sont soumis aux fluctuations importantes, dépendantes de la situation politique et économique mondiale. Vous risquez, en cas de chute boursière, de récupérer un montant inférieur à celui que vous avez investi.

2.2 . BILAN

	Au 31.03.26 (en EUR)	Au 31.03.25 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	212.812.549,53	177.990.351,73
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	211.388.504,88	172.171.784,35
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	211.388.504,88	172.171.784,35
III. Créances et dettes à plus d'un an		-41.294,19
B. Dettes		-41.294,19
IV. Créances et dettes à un an au plus	-1.247.333,74	297.571,72
A. Créances		
a. Montants à recevoir	4.414.609,98	918.302,02
b. Avoirs fiscaux	23.225,52	162.442,15
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-1.750.522,23	-32.539,00
c. Emprunts (-)	-3.934.647,01	-750.633,45
V. Dépôts et liquidités	3.731.817,94	6.286.605,12
A. Avoirs bancaires à vue	3.731.817,94	6.286.605,12
VI. Comptes de régularisation	-1.060.439,55	-724.315,27
C. Charges à imputer (-)	-1.060.439,55	-724.315,27
TOTAL CAPITAUX PROPRES	212.812.549,53	177.990.351,73
A. Capital	193.463.959,15	166.647.913,28
B. Participations au résultat	1.568.051,30	218.268,77
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	17.780.539,08	11.124.169,68

2.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.03.26 (en EUR)	Au 31.03.25 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	17.848.876,67	11.639.275,34
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	30.437.187,53	11.351.631,03
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	-12.588.310,86	287.644,31
II. Produits et charges des placements	3.217.689,88	2.562.363,88
A. Dividendes	3.761.762,96	2.864.528,25
B. Intérêts		
b. Dépôts et liquidités	99.649,91	355.802,08
C. Intérêts d'emprunts (-)	-56.320,85	-483.085,68
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-587.402,14	-174.880,77
III. Autres produits	22.879,40	361,06
B. Autres	22.879,40	361,06
IV. Coûts d'exploitation	-3.258.686,86	-3.010.810,81
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-241.795,76	-324.711,94
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-55.864,89	-51.442,76
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-2.629.364,40	-2.316.417,75
A	-2.282.574,21	-2.033.125,31
B	-331.656,10	-263.548,45
Q	-15.134,09	-19.743,99
b. Gestion administrative et comptable	-86.881,16	-67.571,07
E. Frais administratifs (-)	-2.902,16	-10.364,61
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-1.358,45	-1.674,70
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-1.800,00	-1.650,00
H. Services et biens divers (-)	-14.327,25	-63.914,95
J. Taxes	-206.561,67	-154.830,61
K. Autres charges (-)	-17.831,12	-18.232,42
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	-18.117,58	-448.085,87
Sous Total II + III + IV		
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	17.830.759,09	11.191.189,47
VI. Impôts sur le résultat	-50.220,01	-67.019,79
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	17.780.539,08	11.124.169,68
SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	19.348.590,38	11.342.438,45
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	17.780.539,08	11.124.169,68
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	1.568.051,30	218.268,77
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	-19.348.590,38	-11.342.438,45

2.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

2.4.1 . Composition des actifs au 31.03.26

Dénomination	Quantité au 31.03.26	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
ACTIONS						
<i>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</i>				<i>211.388.504,88</i>	<i>100,00%</i>	<i>99,33%</i>
États-Unis				74.208.693,75	35,11%	34,87%
ADOBE INC	3.900	USD	243,08	820.576,47	0,39%	0,39%
ALPHABET INC-CL A	14.300	USD	287,56	3.559.342,16	1,68%	1,67%
AMAZON.COM INC	14.400	USD	208,27	2.595.938,72	1,23%	1,22%
AMPHENOL CORP-CL A	23.000	USD	126,35	2.515.407,25	1,19%	1,18%
APPLOVIN CORP-CLASS A	2.300	USD	398,00	792.348,31	0,38%	0,37%
ARISTA NETWORKS INC	16.800	USD	122,78	1.785.427,16	0,84%	0,84%
ASTERA LABS INC	8.500	USD	109,60	806.370,64	0,38%	0,38%
AUTODESK INC	9.100	USD	239,40	1.885.692,03	0,89%	0,89%
BIOMARIN PHARMACEUTICAL INC	13.882	USD	56,49	678.779,69	0,32%	0,32%
BOSTON SCIENTIFIC CORP	49.900	USD	62,75	2.710.313,34	1,28%	1,27%
BRINKER INTL	7.100	USD	142,77	877.405,87	0,42%	0,41%
CAL-MAINE FOODS	9.900	USD	79,15	678.252,40	0,32%	0,32%
CF INDUSTRIES HOLDINGS INC	24.200	USD	129,84	2.719.750,71	1,29%	1,28%
CIENA CORP	4.600	USD	388,23	1.545.795,90	0,73%	0,73%
CISCO SYSTEMS INC	51.600	USD	77,59	3.465.458,32	1,64%	1,63%
COGNIZANT TECH SOLUTIONS-A	55.400	USD	61,35	2.941.911,19	1,39%	1,38%
COMFORT SYSTEMS USA INC	2.100	USD	1.378,99	2.506.603,48	1,19%	1,18%
EDWARDS LIFESCIENCES CORP	41.900	USD	80,08	2.904.312,30	1,37%	1,36%
ELI LILLY & CO	3.100	USD	919,77	2.468.005,71	1,17%	1,16%
FEDERAL SIGNAL CORP	24.200	USD	108,14	2.265.202,11	1,07%	1,06%
HALOZYME THERAPEUTICS INC	30.900	USD	64,63	1.728.613,35	0,82%	0,81%
INSULET CORP	7.900	USD	209,84	1.434.896,56	0,68%	0,67%
JOHNSON & JOHNSON	15.413	USD	244,44	3.261.104,23	1,54%	1,53%
KLA CORP	2.300	USD	1.472,41	2.931.310,48	1,39%	1,38%
MICROSOFT CORP	10.000	USD	370,17	3.204.102,83	1,52%	1,51%
NVIDIA CORP	12.300	USD	174,40	1.856.764,48	0,88%	0,87%
PROGRESSIVE CORP	12.200	USD	198,24	2.093.419,89	0,99%	0,98%
RALPH LAUREN CORP	8.900	USD	343,99	2.649.970,57	1,25%	1,25%
SALESFORCE INC	9.600	USD	186,67	1.551.139,96	0,73%	0,73%
SEI INVESTMENTS COMPANY	63.900	USD	78,47	4.340.199,95	2,05%	2,04%
SOUTHERN CO/THE	39.000	USD	96,52	3.258.270,58	1,54%	1,53%
ULTA BEAUTY INC	2.800	USD	522,71	1.266.846,71	0,60%	0,60%
UNIVERSAL HEALTH SERVICES-B	13.600	USD	178,97	2.106.805,16	1,00%	0,99%
WATTS WATER TECHNOLOGIES-A	7.969	USD	290,29	2.002.355,24	0,95%	0,94%
Japon				19.380.835,61	9,17%	9,11%
ASTELLAS PHARMA INC	57.000	JPY	2.519,00	783.307,47	0,37%	0,37%
BLUE ZONES HOLDINGS CO LTD	85.000	JPY	1.897,00	879.661,33	0,42%	0,41%
COMSYS HOLDINGS CORP	48.000	JPY	4.981,00	1.304.328,61	0,62%	0,61%
DAIICHI SANKYO CO LTD	32.000	JPY	2.766,00	482.871,30	0,23%	0,23%
HORIBA LTD	20.300	JPY	17.865,00	1.978.464,68	0,94%	0,93%
HOSHIZAKI CORP	36.000	JPY	5.052,00	992.190,55	0,47%	0,47%
KINDEN CORP	28.000	JPY	6.972,00	1.064.987,85	0,50%	0,50%
KUSURI NO AOKI HOLDINGS CO L	3.500	JPY	3.869,00	73.874,75	0,03%	0,03%
LINTEC CORP	61.000	JPY	4.480,00	1.490.860,79	0,71%	0,70%
MABUCHI MOTOR CO LTD	166.000	JPY	1.565,50	1.417.719,79	0,67%	0,67%
MIZUHO FINANCIAL GROUP INC	40.000	JPY	6.087,00	1.328.288,88	0,63%	0,62%
NGK CORP	55.000	JPY	3.977,00	1.193.294,18	0,56%	0,56%
NIPPON SHINYAKU CO LTD	11.000	JPY	5.113,00	306.829,93	0,14%	0,14%
OTSUKA HOLDINGS CO LTD	23.000	JPY	11.010,00	1.381.479,35	0,65%	0,65%
RICOH CO LTD	100.000	JPY	1.313,50	716.571,15	0,34%	0,34%
SAIZERIYA CO LTD	20.000	JPY	6.360,00	693.931,10	0,33%	0,33%
SANRIO CO LTD	60.000	JPY	979,20	320.517,61	0,15%	0,15%
SCREEN HOLDINGS CO LTD	9.200	JPY	8.940,00	448.698,47	0,21%	0,21%
SEIKO GROUP CORP	28.000	JPY	5.470,00	835.554,15	0,40%	0,39%
SUZUKI MOTOR CORP	70.000	JPY	1.875,50	716.216,55	0,34%	0,34%
TOCALO CO LTD	4.600	JPY	2.500,00	62.737,48	0,03%	0,03%
TOKYO OHKA KOGYO CO LTD	18.000	JPY	7.372,00	723.914,16	0,34%	0,34%
TOMY COMPANY LTD	13.000	JPY	2.602,00	184.535,48	0,09%	0,09%

Dénomination	Quantité au 31.03.26	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
<u>Royaume-Uni</u>				19.236.778,99	9,10%	9,04%
COMPASS GROUP PLC	43.000	GBP	20,85	1.026.153,14	0,48%	0,48%
CRANSWICK PLC	19.000	GBP	52,30	1.137.346,92	0,54%	0,53%
DIPLOMA PLC	43.000	GBP	59,65	2.935.733,09	1,39%	1,38%
INTL CONSOLIDATED AIRLINE-DI	1.200.000	EUR	4,02	4.824.000,00	2,28%	2,27%
NATWEST GROUP PLC	960.000	GBP	5,53	6.078.425,09	2,88%	2,86%
NEXT PLC	22.300	GBP	126,75	3.235.120,75	1,53%	1,52%
<u>Suisse</u>				16.341.158,48	7,73%	7,68%
CIE FINANCIERE RICHEMO-A REG	35.000	CHF	138,55	5.237.619,48	2,48%	2,46%
COCA-COLA HBC AG-DI	90.000	GBP	42,46	4.373.812,52	2,07%	2,06%
DSM-FIRMENICH AG	40.000	EUR	61,44	2.457.600,00	1,16%	1,15%
HELVETIA BALOISE HOLDING AG	13.154	CHF	205,40	2.918.217,42	1,38%	1,37%
SIG GROUP AG	105.782	CHF	11,85	1.353.909,06	0,64%	0,64%
<u>Allemagne</u>				15.467.498,75	7,32%	7,27%
ADIDAS AG	17.000	EUR	136,65	2.323.050,00	1,10%	1,09%
HANNOVER RUECK SE	16.000	EUR	267,80	4.284.800,00	2,03%	2,01%
SCOUT24 SE	27.000	EUR	66,00	1.782.000,00	0,84%	0,84%
SIEMENS ENERGY AG	49.755	EUR	142,25	7.077.648,75	3,35%	3,33%
<u>France</u>				12.590.400,00	5,96%	5,92%
AXA SA	80.000	EUR	39,24	3.139.200,00	1,49%	1,48%
CAPGEMINI SE	44.000	EUR	100,50	4.422.000,00	2,09%	2,08%
SAFRAN SA	18.000	EUR	279,40	5.029.200,00	2,38%	2,36%
<u>Finlande</u>				11.107.335,34	5,25%	5,22%
KONECRANES OYJ	101.211	EUR	27,94	2.827.835,34	1,34%	1,33%
METSO CORP	330.000	EUR	14,74	4.864.200,00	2,30%	2,29%
ORION OYJ-CLASS B	49.000	EUR	69,70	3.415.300,00	1,61%	1,60%
<u>Pays-Bas</u>				10.539.680,00	4,99%	4,95%
ARGENX SE	5.800	EUR	620,80	3.600.640,00	1,71%	1,69%
ASML HOLDING NV	6.200	EUR	1.119,20	6.939.040,00	3,28%	3,26%
<u>Espagne</u>				9.942.196,88	4,70%	4,67%
AMADEUS IT GROUP SA	28.866	EUR	48,68	1.405.196,88	0,67%	0,66%
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	260.000	EUR	18,25	4.745.000,00	2,24%	2,23%
SOLARIA ENERGIA Y MEDIO AMBI	160.000	EUR	23,70	3.792.000,00	1,79%	1,78%
<u>Italie</u>				8.235.660,04	3,90%	3,87%
BPER BANCA SPA	500.000	EUR	11,14	5.567.500,00	2,64%	2,62%
DE'LONGHI SPA	88.998	EUR	29,98	2.668.160,04	1,26%	1,25%
<u>Belgique</u>				6.204.000,00	2,93%	2,91%
UCB SA	24.000	EUR	258,50	6.204.000,00	2,93%	2,91%
<u>Danemark</u>				5.630.857,35	2,66%	2,64%
NKT A/S	32.000	DKK	831,50	3.560.813,39	1,68%	1,67%
NOVO NORDISK A/S-B	27.000	DKK	230,90	834.304,68	0,40%	0,39%
RINGKJOEBING LANDBOBANK A/S	6.000	DKK	1.539,00	1.235.739,28	0,58%	0,58%
<u>Suède</u>				1.971.729,61	0,93%	0,93%
AVANZA BANK HOLDING AB	60.000	SEK	360,70	1.971.729,61	0,93%	0,93%
<u>Australie</u>				531.680,08	0,25%	0,25%
ATLASSIAN CORP-CL A	9.000	USD	68,25	531.680,08	0,25%	0,25%
Total ACTIONS				211.388.504,88	100,00%	99,33%
TOTAL PORTEFEUILLE				211.388.504,88	100,00%	99,33%
Avoirs bancaires à vue				3.731.817,94		1,75%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		SEK		1.733.246,64		0,82%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		NOK		1.115.228,96		0,52%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		GBP		326.415,30		0,15%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		DKK		296.925,40		0,14%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		134.988,62		0,06%

Dénomination	Quantité au 31.03.26	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		CHF		78.678,94		0,04%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		AUD		38.256,62		0,02%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		ZAR		555,55		0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		HKD		6.635,97		0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		CAD		885,94		0,00%
TOTAL DEPOTS ET LIQUIDITES				3.731.817,94		1,75%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				-1.247.333,74		-0,58%
AUTRES				-1.060.439,55		-0,50%
TOTAL DE L'ACTIF NET				212.812.549,53		100,00%

2.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
États-Unis	35,11%
Japon	9,17%
Royaume-Uni	9,10%
Suisse	7,73%
Allemagne	7,32%
France	5,96%
Finlande	5,25%
Pays-Bas	4,99%
Espagne	4,70%
Italie	3,90%
Belgique	2,93%
Danemark	2,66%
Suède	0,93%
Australie	0,25%
TOTAL	100,00%

Par secteur	
Banques et institutions financières	13,90%
Internet et services d'Internet	12,47%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	12,39%
Electronique et semi-conducteurs	9,99%
Construction de machines et appareils	7,59%
Industrie aéronautique et spatiale	4,66%
Chimie	3,53%
Distribution, commerce de détail	3,39%
Energie et eau	3,34%
Holding et sociétés financières	2,99%
Industrie agro-alimentaire	2,93%
Electrotechnique et électronique	2,86%
Biotechnologie	2,84%
Industrie horlogère	2,48%
Compagnies d'assurance	2,37%
Textile et habillement	2,35%

Par secteur	
Métaux non ferreux	2,30%
Industrie automobile	1,68%
Bien de consommation divers	1,50%
Restauration, industrie hôtelière	1,23%
Service de santé publique et service social	1,00%
Services divers	0,84%
Télécommunication	0,73%
Industries d'emballage	0,64%
TOTAL	100,00%

Par devise	
EUR	38,49%
USD	35,36%
JPY	9,17%
GBP	8,89%
CHF	4,50%
DKK	2,66%
SEK	0,93%
TOTAL	100,00%

2.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	108.504.187,20	78.624.954,16	187.129.141,36
Ventes	98.746.924,39	130.327.546,34	229.074.470,73
Total 1	207.251.111,59	208.952.500,50	416.203.612,09
Souscriptions	18.338.260,71	24.687.122,33	43.025.383,04
Remboursements	9.291.555,77	16.692.168,55	25.983.724,32
Total 2	27.629.816,48	41.379.290,88	69.009.107,36
Moyenne de référence de l'actif net total	189.617.044,46	215.062.349,45	202.445.719,06
Taux de rotation	94,73%	77,92%	171,50%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, dans le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de CACEIS BANK, Belgium Branch, ayant son siège Avenue du Port 86C, b320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

Taux de rotation accru

Le taux de rotation est élevé par rapport à d'autres fonds communs d'actions. Ceci a un rapport avec la politique de placement très active. Aphilion Q² vise à investir continuellement dans environ 91 titres, sélectionnées sur base d'un modèle quantitatif. L'optimisation continue du portefeuille basée sur ce modèle apporte beaucoup plus de transactions que dans un cas classique. Ce changement du portefeuille actif est un facteur clé dans la bonne performance.

2.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation									
Part	01.04.23 - 31.03.24			01.04.24 - 31.03.25			01.04.25 - 31.03.26		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
Classe A - Cap.	23.822,18	36.436,17	231.985,99	27.123,557	32.465,869	226.643,678	40.478,976	27.955,076	239.167,578
Classe B - Cap.	27.753,81	4.983,73	136.974,25	59.320,787	14.993,08	181.301,959	70.239,901	31.525,14	220.016,72
Classe Q - Cap.			18.038,25	9.086,721		27.124,971	3.931,286	2.962,591	28.093,666
TOTAL			386.998,49			435.070,608			487.277,964

Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)						
Part	01.04.23 - 31.03.24		01.04.24 - 31.03.25		01.04.25 - 31.03.26	
	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements
Classe A - Cap.	11.536.562,96	17.926.315,42	16.089.264,88	19.176.085,42	26.673.941,60	18.443.312,32
Classe B - Cap.	4.499.918,12	806.604,16	11.524.293,05	2.965.403,49	15.451.441,57	6.950.412,00
Classe Q - Cap.			1.780.724,71		899.999,87	590.000,00
TOTAL	16.036.481,08	18.732.919,58	29.394.282,64	22.141.488,91	43.025.383,04	25.983.724,32

Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)						
Part	01.04.23 - 31.03.24		01.04.24 - 31.03.25		01.04.25 - 31.03.26	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
Classe A - Cap.	130.543.922,25	562,72	135.972.247,44	599,94	157.513.442,21	658,59
Classe B - Cap.	25.556.060,67	186,58	36.318.887,05	200,32	48.737.764,12	221,52
Classe Q - Cap.	3.513.405,40	194,78	5.699.217,24	210,11	6.561.343,20	233,55
TOTAL	159.613.388,32		177.990.351,73		212.812.549,53	

2.4.5 . Performances

* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

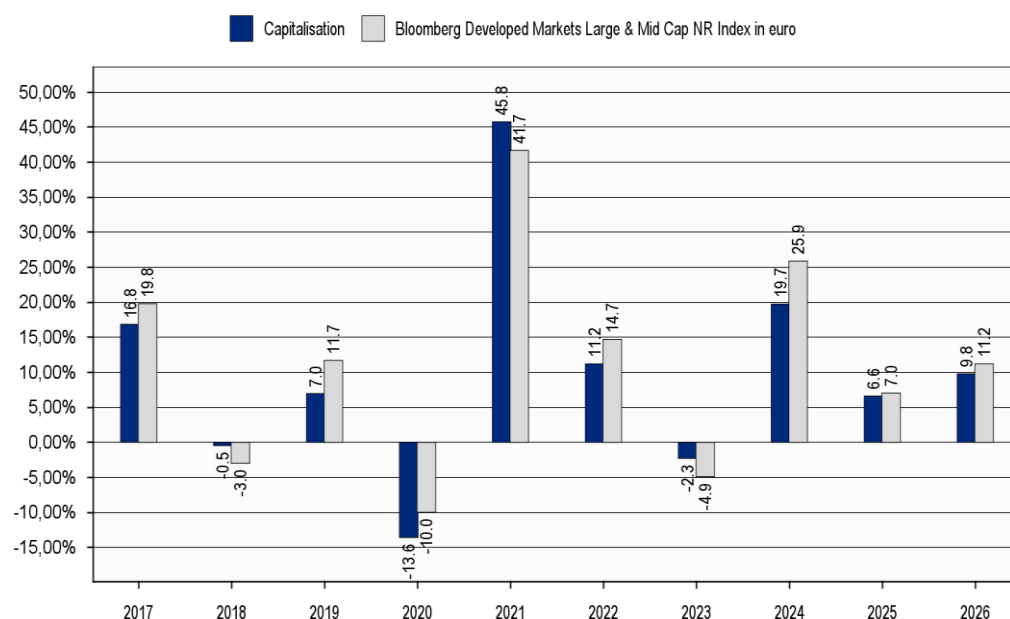
* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) :

A

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Capitalisation

1 an		3 ans		5 ans		10 ans	
Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark
9,78% (en EUR)	11,21% (en EUR)	11,91% (en EUR)	14,43% (en EUR)	8,77% (en EUR)	10,55% (en EUR)	9,08% (en EUR)	11,58% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = \left(\frac{VNI(t+n)}{VNI(t)} \right)^{\frac{1}{n}} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$ la performance de t à t+n

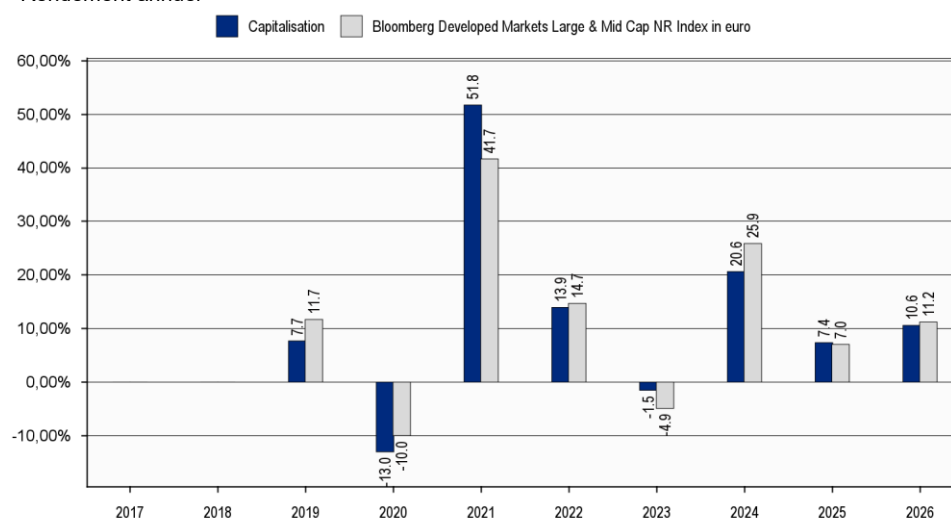
$VNI(t+n)$ la valeur nette d'inventaire par part en t+n

$VNI(t)$ la valeur nette d'inventaire par part en t

n la période sous revue

B

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Capitalisation

1 an		3 ans		5 ans	
Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark
10,58% (en EUR)	11,21% (en EUR)	12,73% (en EUR)	14,43% (en EUR)	9,96% (en EUR)	10,55% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

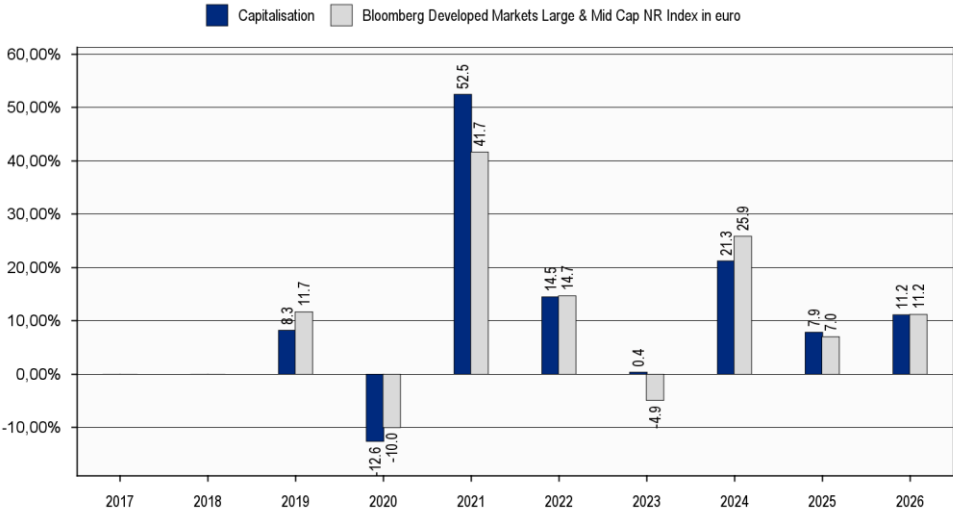
$$P(t; t+n) = \left(\frac{VNI(t+n)}{VNI(t)} \right)^{1/n} - 1$$

avec

- $P(t; t+n)$ la performance de t à t+n
- $VNI(t+n)$ la valeur nette d'inventaire par part en t+n
- $VNI(t)$ la valeur nette d'inventaire par part en t
- n la période sous revue

Q

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Capitalisation

1 an		3 ans		5 ans	
Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark
11,16% (en EUR)	11,21% (en EUR)	13,29% (en EUR)	14,43% (en EUR)	10,82% (en EUR)	10,55% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = \left(\frac{VNI(t+n)}{VNI(t)} \right)^{1/n} - 1$$

avec

- $P(t; t+n)$ la performance de t à t+n
- $VNI(t+n)$ la valeur nette d'inventaire par part en t+n
- $VNI(t)$ la valeur nette d'inventaire par part en t
- n la période sous revue

2.4.6 . Frais**Frais récurrents**

- Classe A - part de capitalisation (BE0058285850) : 1,81%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,7% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,7%
Coûts de transaction	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,11%

- Classe B - part de capitalisation (BE6300962360) : 1,01%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,9% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,9%
Coûts de transaction	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,11%

- Classe Q - part de capitalisation (BE6300963376) : 0,56%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,45% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,45%
Coûts de transaction	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,11%

Les frais accessoires, tels que les commissions de performance, ne sont pas inclus dans les coûts indiqués. Veuillez consulter le document d'informations clés pour plus d'informations sur les frais qui seront facturés.

Existence de rémunérations, commissions ou avantages non-monétaires (soft commissions) (Article 118 §1, 2° de l'Arrêté Royal 2012)

Les gestionnaires de la SICAV ne perçoivent aucune rétrocession ou autre rémunération/avantage ("soft commissions") de la part des parties avec lesquelles ils agissent au nom de la SICAV (courtiers en bourse, banques etc.). En outre, la SICAV est complètement libre - par sa structure - dans le choix de ses contreparties et ne se voit donc en aucun cas limité par un autre accord ou par une autre relation commerciale.

Existence de Fee-sharing agreements (Article 119 de l'Arrêté Royal 2012)

Dans le cadre des contrats de distribution conclus par la SICAV, il est prévu qu'une partie de la rémunération pour la gestion de la classe "A" revienne aux distributeurs du fonds proportionnellement au capital net qu'ils ont apporté ("fee-sharing agreement"). La structure de ces contrats n'est toutefois pas de nature à créer des conflits d'intérêts éventuels dans le chef de la SICAV. Une telle réglementation ne s'impose ni aux actions de la classe "B" ni aux actions de la classe "Q".

2.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations**NOTE 1 - Autres produits**

Le poste « III. B. Autres » du compte de résultats contient une annulation de la provision pour l'impôt sur le résultat.

NOTE 2 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

NOTE 3 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 3:65, § 2 et 4 du Code des sociétés et des associations, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous :

Emoluments du (des) commissaire(s): 4.880,00 EUR HTVA.

Il n'existe pas d'émolument pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire ou par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié.

NOTE 4 - SFDR

Le fonds relève de l'article 6 du SFDR. Cela signifie qu'il est géré selon un processus d'investissement qui intègre des facteurs ESG, mais ne favorise pas nécessairement les caractéristiques ESG, ou n'a pas d'objectif d'investissement durable spécifiques. Détenir des investissements dans les actifs sous-jacents de ce fonds ne tient pas compte des critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

3 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT EUROPE DBI-RDT

3.1 . RAPPORT DE GESTION

3.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le compartiment EUROPE DBI-RDT a été lancé le 01 août 2022.

Période et prix de souscription initiale :

- Part de distribution-classe A : du 25/07/2022 jusqu'au 01/08/2022 au prix de 200,00 EUR par part.
- Part de distribution-classe B : du 25/07/2022 jusqu'au 01/08/2022 au prix de 200,00 EUR par part.
- Part de distribution-classe Q : du 25/07/2022 jusqu'au 01/08/2022 au prix de 200,00 EUR par part.
- Part de capitalisation-classe A : du 07/07/2025 jusqu'au 14/07/2025 au prix de 200,00 EUR par part.
- Part de capitalisation -classe B : du 07/07/2025 jusqu'au 14/07/2025 au prix de 200,00 EUR par part.
- Part de capitalisation -classe Q : du 07/07/2025 jusqu'au 14/07/2025 au prix de 200,00 EUR par part.

3.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

3.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

Aphilion Q² est géré sur la base d'un modèle quantitatif qui identifie les sous-évaluations à travers les secteurs. L'univers du modèle couvre toutes les régions boursières pertinentes dans le monde. On constitue ensuite un portefeuille en faisant attention à une répartition équilibrée des risques.

Les actifs du compartiment "Aphilion Q² - Europe DBI-RDT" sont principalement investis en actions ou titres assimilés de sociétés de pays européens. Le compartiment vise à :

- d'avoir plus de 95% d'investissements sur les marchés d'actions, mais aussi de toujours conserver un petit pourcentage de liquidités pour permettre une gestion flexible du portefeuille
- de percevoir un maximum de dividendes et de plus-values sur les actions qui bénéficient du régime des revenus définitivement taxés (RDT)

Les actifs sont investis dans le but d'accroître la valeur à moyen terme. La philosophie de gestion de base consiste à rechercher des actions et des secteurs à la valorisation attrayante, susceptibles de générer des rendements supérieurs à la moyenne (en tenant compte de divers risques tels que la prime de risque, la sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt, les rotations sectorielles, les risques de durabilité) et de garantir ainsi au mieux l'objectif à moyen terme de création de valeur.

L'indice de référence est l'indice Bloomberg Eurozone Developed Markets Large & Mid Cap NR Index (Bloomberg : indice EURODN).

Il n'existe aucune protection ou garantie du capital, ni pour ce compartiment ni pour ses actionnaires..

*Catégories d'actifs autorisés :

actions européennes (et autres valeurs mobilières comparables aux actions) et liquidités. Le compartiment ne place pas plus de 10% de ses actifs dans des parts d'autres organismes de placement collectif.

* Opérations sur instruments financiers dérivés autorisées :

Le compartiment peut effectuer toutes les opérations sur instruments financiers dérivés autorisées par la loi du 3 août 2012 relative à certaines formes de gestion collective de portefeuilles d'investissement, plus précisément : l'achat et la vente couverts d'options calls et puts sur actions, indices d'actions et valeurs ; l'achat et la vente de futures sur indices d'actions, l'achat et la vente de devises étrangères.

* Caractéristiques des obligations et des titres de créances :

Les investissements en obligations et autres titres de créances doivent uniquement porter sur des situations de trésorerie provisoires de manière rentable et se composer uniquement de titres de créances classiques provenant de débiteurs de qualité (notation de crédit de BBB- ou supérieur auprès de S&P ou une agence de notation équivalente) (obligations, comptes à terme...)

Le fait que la composition du portefeuille réponde, il est vrai, aux prescriptions et limitations légales et statutaires, n'empêche pas l'apparition éventuelle d'une concentration des risques dans certaines catégories d'actifs ou de secteurs économiques et géographiques plus petits.

La volatilité de la valeur d'inventaire nette peut être élevée du fait de la composition du portefeuille/des techniques de gestion pouvant être employées.

* Limites de la politique de placement :

Le compartiment vise une répartition équilibrée de ses investissements en actions entre les différentes régions et les différents secteurs économiques sans toutefois imposer de limites formelles (exception faite des limites légales).

* Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change :

Le compartiment n'a pas l'intention de couvrir l'exposition au risque de change. En d'autres termes, même quand ces bourses enregistrent de bonnes prestations dans leur devise respective, une dépréciation du cours de change du pays en question peut annuler cet avantage.

* Aspects sociaux, éthiques et environnementaux :

La loi interdit à un organisme de placement collectif d'acquérir des titres d'une société de droit belge ou étranger dont l'activité consiste à fabriquer, utiliser, réparer, mettre en vente, vendre, distribuer, importer ou exporter, stocker ou transporter des mines antipersonnel, des sous-munitions et/ou des munitions et blindages inertes contenant de l'uranium appauvri ou tout autre uranium industriel au sens de la loi⁹, et ce en vue de sa distribution.

Le compartiment ne tient pas compte des effets négatifs sur les facteurs de durabilité. (voir explication dans la partie 1 (point 31) 1 du prospectus).

3.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

3.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

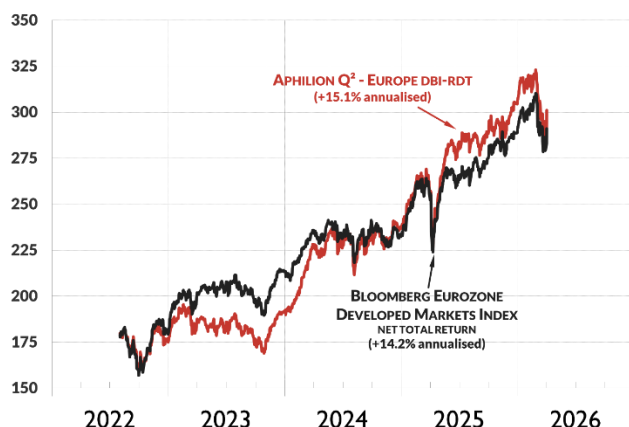
3.1.6 . Indice et benchmark

Ce compartiment n'est pas lié à un indice, mais sa performance est comparée à un indice de référence : l'indice Bloomberg Eurozone Developed Markets Large & Mid Cap NR en euros. Cet indice boursier est composé de plus de 200 actions de 10 pays appartenant à l'Union monétaire européenne (la "zone euro"), réparties dans tous les secteurs économiques. Cet indice est géré et calculé par Bloomberg Index Services Limited, basé au Royaume-Uni.

Bloomberg Index Services Limited ne figure pas dans le registre des administrateurs d'indices de référence de l'AEMF : <https://www.esma.europa.eu/databases-library/registers-and-data>.

Le fonds dispose de plans écrits solides qui déterminent les procédures à suivre si le gestionnaire de l'indice devait interrompre le calcul de l'indice de référence ou apporter un changement important dans sa composition et/ou son calcul.

L'indice de référence n'est pas copié exactement (gestion active). La composition du portefeuille peut s'écarter complètement de la composition de l'indice de référence.



Tracking error

La tracking-error est la volatilité annualisée des différences entre les rendements de la part de référence et de l'indice suivi.

Cet indicateur mesure le risque qu'ont les performances de la part de référence de s'éloigner de celles de son indice de référence.

- Classe « A » (BE6334503156) : 6,2%.

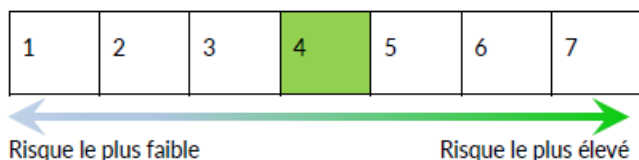
3.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

Dans le courant de l'exercice, la méthode présumée a été maintenue (voir 3.1.3.).

3.1.8 . Politique future

Le bilan à long terme du compartiment est resté intact l'année dernière, donc il n'y a pas de raison de changer la stratégie d'investissement ; la volatilité du compartiment est aussi restée dans les limites prévues pendant toute la période.

3.1.9 . Indicateur synthétique de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité de vous payer en soit affectée.

Le fonds est classé dans la catégorie 4 parce que des investissements en actions sont soumis aux fluctuations importantes, dépendantes de la situation politique et économique mondiale. Vous risquez, en cas de chute boursière, de récupérer un montant inférieur à celui que vous avez investi.

3.1.10 . Affectations des résultats

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée générale des actionnaires de distribuer le dividende brut suivant :

- Classe A : 17,20 EUR (BE6334503156)
- Classe B : 24,05 EUR (BE6334508205)
- Classe Q : 41,30 EUR (BE6334512249)

La partie du dividende pouvant bénéficier du régime DBI est de 99,82%.

3.2 . BILAN

	Au 31.03.26 (en EUR)	Au 31.03.25 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	41.991.224,39	17.142.187,28
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	41.441.032,20	17.027.134,84
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	41.441.032,20	17.027.134,84
III. Créances et dettes à plus d'un an		-3.547,98
B. Dettes		-3.547,98
IV. Créances et dettes à un an au plus	43.956,02	116.935,23
A. Créances		
a. Montants à recevoir	125.910,82	109.470,70
b. Avoirs fiscaux	3.045,00	7.464,53
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-84.999,80	
V. Dépôts et liquidités	654.194,24	53.412,19
A. Avoirs bancaires à vue	654.194,24	53.412,19
VI. Comptes de régularisation	-147.958,07	-51.747,00
C. Charges à imputer (-)	-147.958,07	-51.747,00
TOTAL CAPITAUX PROPRES	41.991.224,39	17.142.187,28
A. Capital	35.952.009,02	12.480.925,62
B. Participations au résultat	1.305.742,72	45.090,55
C. Résultat reporté	2.514.662,31	2.646.333,57
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	2.218.810,34	1.969.837,54

3.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.03.26 (en EUR)	Au 31.03.25 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	2.127.812,79	1.802.402,65
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	2.128.399,17	1.802.404,83
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	-586,38	-2,18
II. Produits et charges des placements	424.506,04	354.776,47
A. Dividendes	498.351,41	394.544,36
B. Intérêts		
b. Dépôts et liquidités	8.478,75	360,82
C. Intérêts d'emprunts (-)		-4.212,56
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-82.324,12	-35.916,15
III. Autres produits	7.052,25	66,53
B. Autres	7.052,25	66,53
IV. Coûts d'exploitation	-335.809,25	-181.278,04
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-62.781,30	-36.830,61
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-6.690,82	-4.505,77
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-169.570,91	-66.677,35
Classe A	-109.649,87	-16.808,79
Classe B	-38.523,79	-30.768,16
Classe Q	-21.397,25	-19.100,40
b. Gestion administrative et comptable	-28.206,13	-19.919,19
E. Frais administratifs (-)	-3.562,10	-7.053,67
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-160,66	-117,26
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-1.991,40	-1.683,82
H. Services et biens divers (-)	-15.656,65	-18.046,64
J. Taxes	-35.249,76	-15.275,89
K. Autres charges (-)	-11.939,52	-11.167,84
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	95.749,04	173.564,96
Sous Total II + III + IV		
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	2.223.561,83	1.975.967,61
VI. Impôts sur le résultat	-4.751,49	-6.130,07
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	2.218.810,34	1.969.837,54
SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	6.039.215,37	4.661.261,66
a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	2.514.662,31	2.646.333,57
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	2.218.810,34	1.969.837,54
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	1.305.742,72	45.090,55
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	-60.596,57	
III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-2.807.897,44	-2.514.662,31
IV. (Distribution des dividendes)	-3.170.721,36	-2.146.599,35

3.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

3.4.1 . Composition des actifs au 31.03.26

Dénomination	Quantité au 31.03.26	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
ACTIONS						
<i>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</i>				<i>41.441.032,20</i>	<i>100,00%</i>	<i>98,69%</i>
Italie				9.357.540,40	22,58%	22,28%
BANCA GENERALI SPA	20.000	EUR	50,90	1.018.000,00	2,46%	2,42%
BPER BANCA SPA	110.000	EUR	11,14	1.224.850,00	2,96%	2,92%
BRUNELLO CUCINELLI SPA	14.000	EUR	74,58	1.044.120,00	2,52%	2,49%
DANIELI & CO	11.792	EUR	58,70	692.190,40	1,67%	1,65%
DE'LONGHI SPA	22.000	EUR	29,98	659.560,00	1,59%	1,57%
FERRARI NV	6.000	EUR	289,00	1.734.000,00	4,18%	4,13%
FINECOBANK SPA	67.000	EUR	18,94	1.268.645,00	3,06%	3,02%
MAIRE SPA	75.000	EUR	13,30	997.500,00	2,41%	2,37%
REPLY SPA	8.900	EUR	80,75	718.675,00	1,73%	1,71%
Allemagne				8.334.371,60	20,11%	19,85%
FLATEXDEGIRO SE	25.664	EUR	29,40	754.521,60	1,82%	1,80%
HANNOVER RUECK SE	2.900	EUR	267,80	776.620,00	1,87%	1,85%
MTU AERO ENGINES AG	6.000	EUR	310,00	1.860.000,00	4,49%	4,43%
NORDEX SE	42.000	EUR	45,54	1.912.680,00	4,62%	4,55%
SCOUT24 SE	11.000	EUR	66,00	726.000,00	1,75%	1,73%
SIEMENS ENERGY AG	11.000	EUR	142,25	1.564.750,00	3,78%	3,73%
ZALANDO SE	36.000	EUR	20,55	739.800,00	1,78%	1,76%
Espagne				7.717.890,00	18,62%	18,38%
AMADEUS IT GROUP SA	35.000	EUR	48,68	1.703.800,00	4,11%	4,06%
BANCO SANTANDER SA	200.000	EUR	9,49	1.898.000,00	4,58%	4,52%
FLUIDRA SA	55.000	EUR	19,77	1.087.350,00	2,62%	2,59%
INDUSTRIA DE DISEÑO TEXTIL	36.000	EUR	49,24	1.772.640,00	4,28%	4,22%
SOLARIA ENERGIA Y MEDIO AMBI	53.000	EUR	23,70	1.256.100,00	3,03%	2,99%
France				6.269.820,00	15,13%	14,93%
AXA SA	24.000	EUR	39,24	941.760,00	2,27%	2,24%
CAPGEMINI SE	11.400	EUR	100,50	1.145.700,00	2,77%	2,73%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	2.300	EUR	463,10	1.065.130,00	2,57%	2,54%
SAFRAN SA	5.300	EUR	279,40	1.480.820,00	3,57%	3,52%
SOCIETE GENERALE SA	21.000	EUR	61,76	1.296.960,00	3,13%	3,09%
VUSION	3.100	EUR	109,50	339.450,00	0,82%	0,81%
Pays-Bas				3.661.370,20	8,84%	8,72%
ARGENX SE	1.400	EUR	620,80	869.120,00	2,10%	2,07%
ASML HOLDING NV	1.400	EUR	1.119,20	1.566.880,00	3,78%	3,73%
KONINKLIJKE HEIJMANS NV-CVA	15.997	EUR	76,60	1.225.370,20	2,96%	2,92%
Finlande				2.228.700,00	5,38%	5,31%
METSO CORP	85.000	EUR	14,74	1.252.900,00	3,02%	2,98%
ORION OYJ-CLASS B	14.000	EUR	69,70	975.800,00	2,36%	2,33%
Belgique				1.602.700,00	3,87%	3,82%
UCB SA	6.200	EUR	258,50	1.602.700,00	3,87%	3,82%
Luxembourg				1.096.000,00	2,64%	2,61%
ARCELORMITTAL	25.000	EUR	43,84	1.096.000,00	2,64%	2,61%
Royaume-Uni				804.000,00	1,94%	1,91%
INTL CONSOLIDATED AIRLINE-DI	200.000	EUR	4,02	804.000,00	1,94%	1,91%
Suisse				368.640,00	0,89%	0,88%
DSM-FIRMENICH AG	6.000	EUR	61,44	368.640,00	0,89%	0,88%
Total ACTIONS				41.441.032,20	100,00%	98,69%
TOTAL PORTEFEUILLE				41.441.032,20	100,00%	98,69%

Dénomination	Quantité au 31.03.26	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
Avoirs bancaires à vue				654.194,24		1,56%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		645.396,92		1,54%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		8.797,32		0,02%
TOTAL DEPOTS ET LIQUIDITES				654.194,24		1,56%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				43.956,02		0,10%
AUTRES				-147.958,07		-0,35%
TOTAL DE L'ACTIF NET				41.991.224,39		100,00%

3.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Italie	22,58%
Allemagne	20,11%
Espagne	18,62%
France	15,13%
Pays-Bas	8,84%
Finlande	5,38%
Belgique	3,87%
Luxembourg	2,64%
Royaume-Uni	1,94%
Suisse	0,89%
TOTAL	100,00%

Par secteur	
Banques et institutions financières	20,33%
Industrie aéronautique et spatiale	10,00%
Construction de machines et appareils	8,07%
Energie et eau	7,65%
Internet et services d'Internet	6,88%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	6,22%
Services divers	5,14%
Textile et habillement	4,30%
Distribution, commerce de détail	4,28%
Industrie automobile	4,18%
Electronique et semi-conducteurs	3,78%
Chimie	3,30%
Métaux non ferreux	3,02%
Constructions, matériaux de construction	2,96%
Industrie minière	2,65%
Biotechnologie	2,10%
Holding et sociétés financières	1,82%
Télécommunication	1,73%
Bien de consommation divers	1,59%
TOTAL	100,00%

Par devise	
EUR	100,00%
TOTAL	100,00%

3.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	12.304.728,22	32.067.776,16	44.372.504,38
Ventes	9.697.531,72	12.398.854,81	22.096.386,53
Total 1	22.002.259,94	44.466.630,97	66.468.890,91
Souscriptions	7.822.700,53	20.437.784,94	28.260.485,47
Remboursements	2.930.516,14	481.693,91	3.412.210,05
Total 2	10.753.216,67	20.919.478,85	31.672.695,52
Moyenne de référence de l'actif net total	19.610.987,05	33.839.640,60	27.465.851,85
Taux de rotation	57,36%	69,58%	126,69%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, dans le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de CACEIS BANK, Belgium Branch, ayant son siège Avenue du Port 86C, b320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

Taux de rotation accru

Le taux de rotation est élevé par rapport à d'autres fonds communs d'actions. Ceci a un rapport avec la politique de placement très active. Aphilion Q² vise à investir continuellement dans environ 36 titres, sélectionnés sur base d'un modèle quantitatif. L'optimisation continue du portefeuille basée sur ce modèle apporte beaucoup plus de transactions que dans un cas classique. Ce changement du portefeuille actif est un facteur clé dans la bonne performance.

3.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation									
Part	01.04.23 - 31.03.24			01.04.24 - 31.03.25			01.04.25 - 31.03.26		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
Classe A - Cap							31.877,885	2.824,391	29.053,494
Classe A - Dis.	484,76	148,00	1.106,07	4.824,441	49,77	5.880,739	37.555,99	4.163,253	39.273,476
Classe B - Cap							9.976,432		9.976,432
Classe B - Dis.	1.572,08		1.622,08	11.891,864	4.317,00	9.196,945	18.071,476	1.059,267	26.209,154
Classe Q - Cap							6.157,596		6.157,596
Classe Q - Dis.	5.483,65		45.929,72		1.802,096	44.127,629	4.624,934	3.597,904	45.154,659
TOTAL			48.657,87			59.205,313			155.824,811

Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)						
Part	01.04.23 - 31.03.24		01.04.24 - 31.03.25		01.04.25 - 31.03.26	
	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements
Classe A - Cap					6.660.218,04	562.372,52
Classe A - Dis.	99.999,76	30.604,92	1.268.715,14	12.769,48	11.248.380,49	1.301.121,46
Classe B - Cap					2.024.471,94	
Classe B - Dis.	350.000,72		3.182.320,96	1.155.790,68	5.698.172,36	339.473,02
Classe Q - Cap					1.229.242,87	
Classe Q - Dis.	1.110.007,29			549.999,70	1.399.999,77	1.209.243,05
TOTAL	1.560.007,77	30.604,92	4.451.036,10	1.718.559,86	28.260.485,47	3.412.210,05

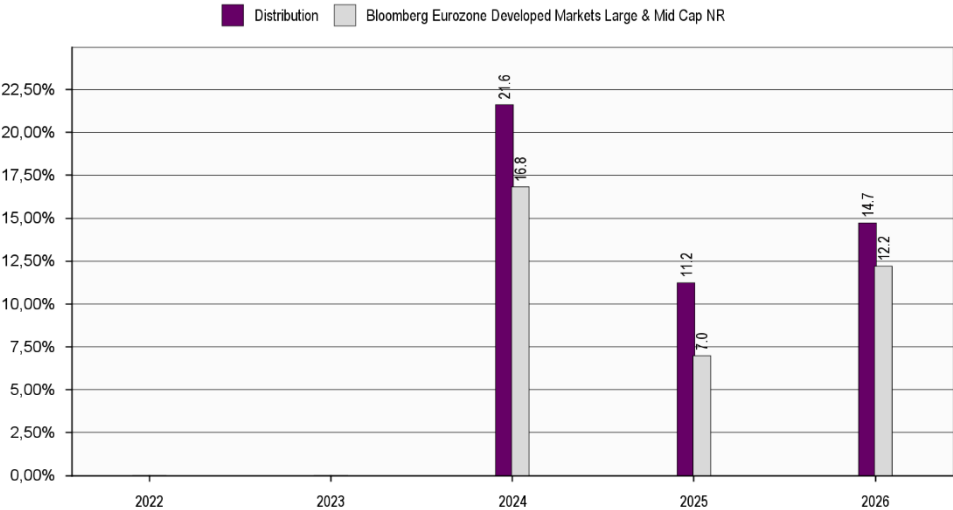
Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)						
Part	01.04.23 - 31.03.24		01.04.24 - 31.03.25		01.04.25 - 31.03.26	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
Classe A - Cap					5.834.427,73	200,82
Classe A - Dis.	280.940,84	254,00	1.647.813,47	280,21	11.435.138,19	291,17
Classe B - Cap					2.015.491,53	202,03
Classe B - Dis.	416.869,31	257,00	2.621.133,60	285,00	7.783.035,51	296,96
Classe Q - Cap					1.248.332,47	202,73
Classe Q - Dis.	11.865.060,05	258,33	12.873.240,21	291,73	13.674.798,96	302,84
TOTAL	12.562.870,20		17.142.187,28		41.991.224,39	

3.4.5 . Performances

- * Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.
- * Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.
- * Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.
- * Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 5 dernières années (en % et calculés en EUR) :

Classe A

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Distribution

1 an		3 ans	
Part	Benchmark	Part	Benchmark
14,72% (en EUR)	12,20% (en EUR)	15,78% (en EUR)	11,93% (en EUR)

- * Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.
- * Il s'agit des chiffres de performances des parts de distribution. Nous avons pris comme hypothèse que le coupon est immédiatement réinvesti dans l'OPC à la valeur nette d'inventaire ex-coupon le jour du détachement.

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = \left(\left[(1 + P_t) (1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n}) \right]^{1/n} - 1 \right)$$

avec

$P(t; t+n)$ la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

$$P_t = \left[\alpha \times \left(\frac{VNI_{t+1}}{VNI_t} \right) \right] - 1$$

avec

P_t la performance annuelle pour la première période

VNI_{t+1} la valeur nette d'inventaire par part en t+1

VNI_t la valeur nette d'inventaire par part en t

α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = \left[1 + \left(\frac{D_t}{VNI_{ex_t}} \right) \right] \left[1 + \left(\frac{D_{t+1}}{VNI_{ex_{t+1}}} \right) \right] \dots \left[1 + \left(\frac{D_{t+n}}{VNI_{ex_{t+n}}} \right) \right]$$

avec

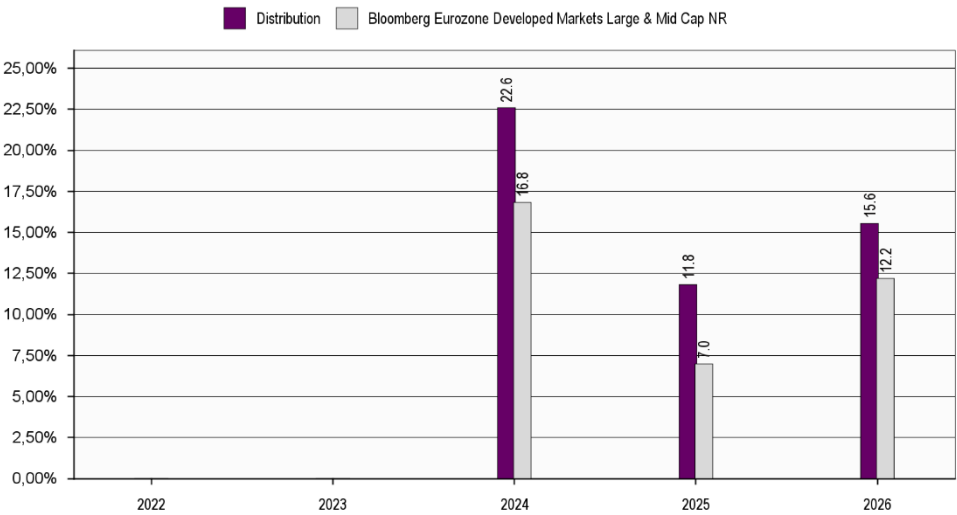
$D_t, D_{t+1}, \dots, D_{t+n}$ les montants du dividende distribué durant l'année t

$VNI_{ex_t}, \dots, VNI_{ex_{t+n}}$ la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

Classe B

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Distribution

1 an		3 ans	
Part	Benchmark	Part	Benchmark
15,55% (en EUR)	12,20% (en EUR)	26,57% (en EUR)	11,93% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de distribution. Nous avons pris comme hypothèse que le coupon est immédiatement réinvesti dans l'OPC à la valeur nette d'inventaire ex-coupon le jour du détachement.

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = \left(\left[(1 + P_t) (1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n}) \right]^{1/n} - 1 \right)$$

avec

$P(t; t+n)$ la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

$$P_t = \left[\alpha \times \left(\frac{VNI_{t+1}}{VNI_t} \right) \right] - 1$$

avec

P_t la performance annuelle pour la première période

VNI_{t+1} la valeur nette d'inventaire par part en $t+1$

VNI_t la valeur nette d'inventaire par part en t

α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex_t})] [1 + (D_{t2} / VNI_{ex_{t2}}) \dots [1 + (D_{tn} / VNI_{ex_{tn}})]]$$

avec

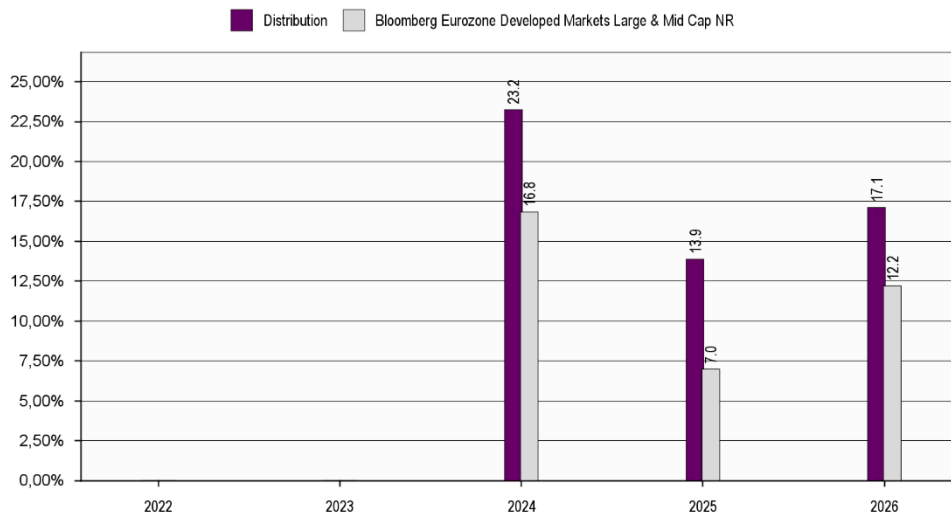
$D_t, D_{t2}, \dots, D_{tn}$ les montants du dividende distribué durant l'année t

$VNI_{ex_t}, \dots, VNI_{ex_{tn}}$ la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

Classe Q

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Distribution

1 an		3 ans	
Part	Benchmark	Part	Benchmark
17,12% (en EUR)	12,20% (en EUR)	23,88% (en EUR)	11,93% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de distribution. Nous avons pris comme hypothèse que le coupon est immédiatement réinvesti dans l'OPC à la valeur nette d'inventaire ex-coupon le jour du détachement.

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = [(1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n})]^{(1/n)} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$ la performance de t à $t+n$

n le nombre d'année (périodes)

$$P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$$

avec

P_t la performance annuelle pour la première période

VNI_{t+1} la valeur nette d'inventaire par part en $t+1$

VNI_t la valeur nette d'inventaire par part en t

α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex_t})] [1 + (D_{t2} / VNI_{ex_{t2}}) \dots [1 + (D_{tn} / VNI_{ex_{tn}})]]$$

avec

$D_t, D_{t2}, \dots, D_{tn}$ les montants du dividende distribué durant l'année t

$VNI_{ex,t} \dots VNI_{ex,t+n}$ la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

3.4.6 . Frais

Frais récurrents

Comme la part de capitalisation pour les classes A, B et Q n'a pas encore un exercice comptable complet, il existe trop peu de données pour fournir des indications utiles sur les frais récurrents.

- Classe A - part de distribution (BE6334503156) : 1,82%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,68% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,68%
Coûts de transaction	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,14%

- Classe B - part de distribution (BE6334508205) : 1,16%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,02% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,02%
Coûts de transaction	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,14%

- Classe Q - part de distribution (BE6334512249) : 0,65%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,51% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,51%
Coûts de transaction	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,14%

Les frais accessoires, tels que les commissions de performance, ne sont pas inclus dans les coûts indiqués. Veuillez consulter le document d'informations clés pour plus d'informations sur les frais qui seront facturés.

Existence de rémunérations, commissions ou avantages non-monétaires (soft commissions) (Article 118 §1, 2° de l'Arrêté Royal 2012)

Les gestionnaires de la SICAV ne perçoivent aucune rétrocession ou autre rémunération/avantage ("soft commissions") de la part des parties avec lesquelles ils agissent au nom de la SICAV (courtiers en bourse, banques etc.). En outre, la SICAV est complètement libre - par sa structure - dans le choix de ses contreparties et ne se voit donc en aucun cas limité par un autre accord ou par une autre relation commerciale.

Existence de Fee-sharing agreements (Article 119 de l'Arrêté Royal 2012)

Dans le cadre des contrats de distribution conclus par la SICAV, il est prévu qu'une partie de la rémunération pour la gestion de la classe "A" revienne aux distributeurs du fonds proportionnellement au capital net qu'ils ont apporté ("fee-sharing

agreement"). La structure de ces contrats n'est toutefois pas de nature à créer des conflits d'intérêts éventuels dans le chef de la SICAV. Une telle réglementation ne s'impose ni aux actions de la classe "B" ni aux actions de la classe "Q".

3.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Autres produits

Le poste « III. B. Autres » du compte de résultats contient une annulation de la provision pour l'impôt sur le résultat.

NOTE 2 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

NOTE 3 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 3:65, § 2 et 4 du Code des sociétés et des associations, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous :

Emoluments du (des) commissaire(s): 6.120,00 EUR HTVA.

Il n'existe pas d'émolument pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire ou par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié.

NOTE 4 - SFDR

Le fonds relève de l'article 6 du SFDR. Cela signifie qu'il est géré selon un processus d'investissement qui intègre des facteurs ESG, mais ne favorise pas nécessairement les caractéristiques ESG, ou n'a pas d'objectif d'investissement durable spécifiques. Détenir des investissements dans les actifs sous-jacents de ce fonds ne tient pas compte des critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.